



COMMUNE DE LAMPAUL-GUIMILIAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2026-07-04

Membres en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

Date de la convocation

18/09/2026

Date de publication

28/09/2026

Le 23 septembre 2026,

Le Conseil municipal de Lampaul-Guimiliau s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Yves POSTEC, Maire.

Était présent l'ensemble des membres en exercice à l'exception de :

- ✓ Madame Chrystel DELANOË qui a donné pouvoir à Madame Anne JAFFRES ;
- ✓ Monsieur Freddy GENNEPY qui a donné pouvoir à Monsieur Joël PICHON ;
- ✓ Monsieur Pierrick MARCHADOUR qui a donné pouvoir à Madame Stéphanie CADALEN.

Madame Nadège BOURMAUD a été élue secrétaire de séance.

INFORMATIONS DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération n°2026-04-08 en date du 31 mars 2026, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des décisions prises dans le cadre des délégations accordées par le Conseil municipal :

1. Validation de devis et marchés :

Devis signé avec la société LE BOHEC pour des travaux d'électricité à l'église pour 2 004.28 € HT ;

Devis signé avec la société EUROVIA pour le programme de voirie 2026 à Beauchamp pour 53 000.00 € HT ;

Devis signé avec la société LE BIHAN pour l'aménagement des vestiaires du dojo pour 9 496.40 € HT ;

Devis signé avec la société BIHANNIC pour l'aménagement des vestiaires du dojo pour 11 550.00 € HT ;

Devis signé avec la société TROMEUR pour l'aménagement des vestiaires du dojo pour 12 300.00 € HT ;

Devis signé avec la société FONDASOL pour l'étude de sols à l'école Tabarly pour 3 467.50 € HT ;

Devis signé avec la société RURAL MASTER pour l'achat d'une tondeuse pour 2 286.67 € HT ;

Devis signé avec la société EFI pour la mission de conception et coordination pour le renouvellement du système de sécurité incendie de la salle de la Tannerie pour 1 620.00 € HT ;

Devis signé avec la société LE BOHEC pour le remplacement du système de sécurité incendie de la salle de la Tannerie pour 5 500.00 € HT ;

Devis signé avec la société EUROVIA pour l'entretien de chaussée pour 9 905.00 € HT ;

Devis signé avec la société LE BIHAN pour le remplacement de placo dans la salle de motricité de l'école maternelle pour 1 932.40 € ;

Devis signé avec la société MAVASA pour des panneaux routiers pour 1 112.92 € HT ;

Devis signé avec la société MAGITEX pour le renouvellement des stores
pour 1 134.00 € HT.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 029-212900971-20260923-20260704-DE

2. Acceptation d'indemnité de sinistres :

Remboursement de l'assurance pour un sinistre suite à un incendie sur la voirie pour 1 400.00 €.

3. Délivrance de concessions dans le cimetière :

Acquisition d'un caveau 4 places (2 000.00 €) et d'une concession pour 15 années (150.00 €) ;

Acquisition d'une caverne (500.00 €) et d'une concession pour 15 années (150.00 €).

4. Renouvellement d'adhésion

Renouvellement de l'adhésion au CAUE 29 pour 150.00 € ;

Renouvellement de l'adhésion à FIA pour 1 370.20 €.

Pour extrait certifié conforme,

Le 23 septembre 2026

*La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de
pouvoir devant le tribunal
administratif dans un délai de deux
mois à compter de sa publication
électronique et de sa réception par
le représentant de l'Etat.*

Le Maire,

Jean-Yves POSTEC



La secrétaire de séance,

Nadège BOURMAUD

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long trailing line, representing Nadège Bourmaud.